REGIENT









GLEMENT PARTICULIER

SOMMAIRE

PROGRAMME ET HORAIRES ARTICLE 1P. ORGANISATION ARTICLE 2 P. ASSURANCES

ARTICLE 3 P. CONCURRENTS ET PILOTES ARTICLE 4 P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

ARTICLE 5 P. PUBLICITES

ARTICLE 6 P. SITES ET INFRASTRUCTURES ARTICLE 7 P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 8 P. PENALITES ARTICLE 9 P. CLASSEMENTS

ARTICLE 10 P. PRIX

PROGRAMME ET HORAIRES

- Clôture des engagements le 2 septembre 2016 à 24 heures (cachet de la poste faisant foi).
- Publication de la liste des engagés le 6 septembre 2016.

Vendredi 9 septembre 2016.

- Vérifications administratives et techniques de 14 h à 18 h 30.
- 1ère réunion du Collège des Commissaires Sportifs à 17 h 30. Lieu: site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.

Samedi 10 septembre 2016.

- Vérifications administratives et techniques de 7 h 30 à 8 h 30.
 - Lieu : site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.
- Briefing des pilotes à 08 h 45, sur la ligne de départ.
- Essais non chronométrés de 9 h à 11 h 30.
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais chronométrés 11 h 45.

Lieu: Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents., site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.

- Essais chronométrés de 13 h 30 à 15 h 30.
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course à 15 h 45.
 - Lieu: Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents., site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.
- 1^{ère} manche de 16 h à 18 h.

Dimanche 11 septembre 2016.

- Essais non chronométrés de 8 h à 10 h.
- manche le 10 septembre 2015 de 10 h 15 à 12 h 15.
- 3^{ème} manche le 10 septembre 2015 de 13 h 45 à 15 h 45.
- 4ème manche le 10 septembre 2015 de 16 h à 18 h.

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.

Les concurrents en seront informés par affichage.

- Affichage des résultats provisoires : le 11 septembre 2016, 15 minutes après la fin de la 4ème manche. Lieu : Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents., site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.
- Le parc fermé final obligatoire (Obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine d'exclusion d'office). Lieu: site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY (Voir plan).

Podiums des groupes :

A l'issue de la 4ème manche et dans l'ordre suivant : Féminines, Jeunes, F2000, FC/FS, N/FN, A/FA, GT de Série, CM – CNF – CN, D/E. Lieu: Zone des départs.

Remise des prix :

Le 11 septembre 2016 à 19 h 30.

Lieu: Salle des Fêtes, rue du Parc 79120 LEZAY.

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AUGIAS, Organisateur Administratif

L'ASSOCIATION SPORTIVE RALLYE ANGELIQUE CHAMBRILLE, Organisateur Technique

Organisent les 9, 10 et 11 septembre 2016, La Finale de la Coupe de France des Slaloms.

Le présent règlement a été approuvé par la Lique du Sport Automobile Poitou-Charentes en date du 2 juin 2016 sous le numéro 19/2016 et enregistré à la FFSA en date du 15 juin 2016 sous le permis d'organiser numéro 605.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : ARPIN Guy

Vice-présidents : LIEVRE Cédric et COURT-FAVRIOU Jean Pierre

Secrétaire : METAYER Martine Trésorier : BONNAUD Jean Paul Secrétaire Adjoint : CHAPLET Nadine Trésorier Adjoint : AUGER Annie

Responsable administratif: METAYER Martine, 5 Route de Coursay 79160 VILLIERS EN PLAINE. Téléphone: 05 49 35 62 48 ou 06 12 54 39 15

1.1p. OFFICIELS:

Collège des Commissaires Sportifs : Président du Collège : M^r JOUBERT Dominique Licence n° 14860 / 1106 Me MEYER Michèle Licence n° 2979 / 1110 Commissaire Sportif: Licence n° 57918 / 1708 Commissaire Sportif: Me RENON Eliane M^r POINOT Jacques Directeur de Course : Licence n° 5558 / 1101 Directeur de Course Adjoint : M^r DUCROQ Frédéric Licence nº 19399 / 1004 Licence n° 17644 / 1004 Me BOUCHON Françoise Directeur de Course Adjoint : Licence n° 203852 / 1101 Adjoint Direction de Course: Mr CAROF Jean Marie Chargés des relations avec les concurrents : Mr CHABERNAUD Gilles Licence n° 13554 / 1101 Licence n° 50053 / 1110 Chargés des relations avec les concurrents : Mr KAMP Fernand Mr TANGUY Jacques Licence n° 72190 / 1206 Commissaire Technique responsable: Commissaire Technique: Mr GOURDON Luc Licence n° 163936 / 1202 Licence n° 9141 / 1201 Commissaire Technique: Mr HOUSSIN Bernard Commissaire Technique: Mr LAFOND Bernard Licence n° 14448 / 1003 Mr SOULISSE Vincent Licence n° 6477 / 1110

Chronométreur: Licence n° 181287 / 1106 Mr TISSERAND Jean Louis Chronométreur : Licence n° 189630 / 1110 Chronométreur: Mr LANGLAIS Michel Chronométreur affecté aux classements : M^r BONNAUD Matthieu Licence n° 41131 / 1101 M^r BONNEAU Pascal Licence n° 161594 / 1101 Responsable Pré-grille : Licence n° 4780 / 1101 Responsable sécurité : M' SUIRE Jean Marie Responsable des Commissaires : Me SUIRE Magali Licence n° 52935 / 1101 Licence n° 221102 / 1106 Responsable Parcs: Mr BRACONNIER Jean Claude Me CHAPLET Nadine Secrétaire de Meeting : Licence n° 6149 / 1101

Responsable administratif: Me METAYER Martine Médecin : M^r MOUNSANDE Serge Relation Presse: M^r METAYER Jacques

Juge de fait :

Excepté les membres du collège, tous les officiels licenciés FFSA figurant dans ce règlement sont déclarés compétents en tant que >> Juge de fait <<.

1.2p. VERIFICATIONS:

- Les concurrents seront tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.
- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles soit à 8 h 30.
- Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage Lezay Mécanic Adresse : route de Sauzé-Vaussais 79120 LEZAY. Taux horaire de la main d'œuvre 60 €uros TTC.
- Pesage et contrôle sonore des voitures : site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1p. ENGAGEMENTS:

La Lique du Sport Automobile Poitou-Charentes adressera à toutes les Liques le règlement et l'engagement de la Finale.

Chaque Lique fournira à ses qualifiés et suppléants le règlement de la Finale accompagné d'une demande d'engagement.

Les qualifiés de chaque Ligue devront retourner le bulletin d'engagement, à leur Ligue respective, au minimum 24 heures avant la date de clôture.

Les Ligues adresseront les engagements de leurs qualifiés accompagnés frais de participation à l'adresse suivante :

A.S.A. Augias - Comité d'Organisation Finale des Slaloms 2016 Monsieur Matthieu BONNAUD 6, rue des Chênes 79410 Saint Gelais

Renseignements: Matthieu BONNAUD au 06 83 52 38 61 - Courriel: mbonnaud@orange.fr - Web: www.finaleslaloms2016.com

- La liste des engagés sera close le 2 septembre 2016 à 24 heures (cachet de la poste faisant foi)
- Les frais de participation sont fixés à 120 Euros, augmentés à 240 Euros pour les concurrents n'acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- Les engagements reçus sans les frais de participation ne seront pas pris en compte.

Forfaits: Tout concurrent devra notifier son forfait à l'ASA Augias, téléphone: 06 83 52 38 61 ou courriel: mbonnaud@orange.fr, au moins 48 heures avant le début du meeting (soit le jeudi 8 septembre 2016 avant 14 h) pour obtenir le remboursement des frais de participation.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1p. VOITURES ADMISES :

Le nombre maximal des voitures admises sera la liste des qualifiés établie par la FFSA.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms (Voir tableau).

Une même voiture pourra être conduite successivement par 2 pilotes.

4.2.7p. ECHAPPEMENT:

Toutes les voitures devront être équipées d'un silencieux

Voitures fermées, Groupe CM = 105 dB A maxi - Voitures de course ouvertes = 110 dB A maxi.

4.3p. NUMEROS DE COURSE : Les numéros de course seront attribués et fournis par l'organisateur.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms. Publicité obligatoire (non rachetable) : sera précisée par additif.

Publicité optionnelle : sera précisée par additif.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

La Finale de la Coupe de France des Slaloms 2016 se déroulera sur le site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY sous forme d'un Slalom poursuite. Deux ou plusieurs concurrents peuvent s'élancer successivement de la même ligne de départ espacés de 10 à 20 secondes.

La course se déroulera sur 2 tours 1/3 de circuit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et en 4 manches obligatoires.

Longueur du parcours : 1600 mètres.

Procédure de départ :

- Aux feux tricolores.
- Lors des essais non chronométrés, chronométrés et la course chaque voiture partira dans sa classe et dans son groupe, dans l'ordre décroissant des numéros, conformément à l'article 7.3p du règlement standard.

Départ : Arrêté Arrivée : Lancée

Seule une reconnaissance pédestre est autorisée.

6.5p. PARC CONCURRENT:

Le parc concurrent situé rue du Pré de l'Etang et place du Lotissement Communal 79120 LEZAY, sera accessible à partir de 14 h le 8 septembre 2016.

- Horaires de mise en place :
 - Le 8 septembre 2016, de 14 h à 23 h.
 - Le 9 septembre 2016, de 07 h à 23 h.
 - Le 10 septembre 2016, de 06 h 30 à 08 h.

Les remorques devront être soigneusement garées dans le parc prévu à cet effet (Voir plan), l'accès sera uniquement accessible qu'en dehors des manches de course.

6.6p. PARC FERME FINAL:

Le parc fermé d'arrivée, prévu sur le plan, est obligatoire (sous peine d'exclusion d'office).

6.7p. TABLEAUX D'AFFICHAGE:

Les tableaux d'affichage seront placés : site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.

- Pendant les vérifications, Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents.
- Pendant les essais et la course, Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents.
- Pendant le délai de réclamation après l'arrivée, Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents.
- Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur les tableaux d'affichage leur seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8p. PERMANENCE :

Pendant la manifestation une permanence sera organisée :

- Le 8 septembre 2016 de 14 h à 20 h.
- Le 9 septembre 2016 de 08 h à 20 h.
- Le 10 septembre 2016 de 07 h à 20 h.
- Le 11 septembre 2016 de 07 h à 19 h 30.

Lieu : site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY.

Téléphone permanence M° METAYER Martine au 06 12 54 39 15 ou M° CHAPLET Nadine au 06 80 57 39 68

Centre de secours le plus proche : C.S.I. Pompiers Lezay (18 ou 112) - SAMU 79 (15)

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2p. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING): Voir Programme et Horaires.

7.3p. COURSE: Voir Programme et Horaires

Les pilotes devront obligatoirement retirer leur casque au point STOP pour entrer dans le parc. Si celui-ci ne se situe pas à proximité immédiate du point stop, les pilotes conserveront leur casque pour effectuer le trajet qui les sépare de l'entrée du parc. Ils retireront leur casque AVANT d'entrer dans le parc.

7.4p. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES: INTERDIT SOUS PEINE D'EXCLUSION DE L'EPREUVE.

ARTICLE 8P. PENALITES



- Quilles de parcours <u>renversées</u> = 1 seconde par quille
- Après la ligne d'arrivée, toutes les quilles matérialisées au sol et <u>renversées</u> = 1 seconde par quille
- Quille d'arrivée renversée ou déplacée = 3 secondes la quille
- Porte manquée ou erreur de parcours = manche non prise en compte pour le concurrent.
- Non respect de l'ordre des départs = pénalité de 5 secondes.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Les classements provisoires seront affichés à l'issue de chaque manche.

Les classements finaux s'effectueront sur l'addition des 2 meilleurs temps des 4 manches obligatoires. Le temps non retenu sera pris en compte pour le départage des éventuels ex æquo. Si des ex æquo subsistent, ils seront départagés par le temps des essais.

Les classements provisoires seront affichés le 11 septembre 2016, 15 minutes après la fin de la 4ème manche.

Lieu : Espace organisation sous le marché et Espace Buffet-Buvette près du Parc Concurrents;

Site du Marché aux Bestiaux 79120 LEZAY, et seront établis de la façon suivante :

- 1 classement général (Pour information).
- 1 classement féminin.
- 1 classement jeune.
- 1 classement pour chacun des groupes énuméré à l'article 4.1 du règlement standard Courses de Côte et Slaloms.
- 1 classement pour chacune des classes définies à l'article 4.1 du règlement standard Courses de Côte et Slaloms.
 (Les voitures des groupes Loisir, VHC et Classic n'étant pas admises à participer à la Finale)

Les classements, sous réserve d'éventuelles réclamations, deviendront définitifs 30 minutes après l'heure d'affichage des classements provisoires.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1p. PODIUMS: Voir Programme et Horaires.

10.2p. PRIX : Conforme au règlement de la Finale de la Coupe de France des Slaloms.

Les prix sont cumulables.

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
GROUPE	150 €	100 € (+ de 5 partants)	50 € (+ de 8 partants)
CLASSE	120 €	50 € (+ de 3 partants)	20 € (+ de 6 partants)
FÉMININE	150 €		
JEUNE	150 €		

10.3p. COUPES OU TROPHÉES ET MÉDIALLES :

Les coupes ou trophées et médailles sont cumulables.

La répartition des coupes ou trophées et médailles se fera de la façon suivante :

- Une coupe ou trophée aux 3 premiers de chaque groupe.
- Une médaille aux 3 premiers de chaque classe.
- Une coupe ou trophée aux 3 premières Féminines.
- Une coupe ou trophée aux 3 premiers Jeunes.
- Tous les concurrents recevront un souvenir à l'effigie de la Finale 2016.
- Tous les Officiels et Commissaires recevront un souvenir à l'effigie de la Finale 2016.

10.4p. REMISE DES PRIX ET COUPES: Voir Programme et Horaires.

• Les concurrents absents lors de la remise des prix perdront le bénéfice de leur prix en espèces, coupes et médailles.

ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ SLALOMS

EQUITEMENTO DE SECONTE SEALOMO									
GROUPES	L	N	FN	A	FA	ш	CN-F CN	СМ	FS, FC, F2000, GT de SERIE
Ceinture 3 points minimum		х							
Armature de Sécurité		ANNEXE J			EJ			RP	
Harnais 4 points minimum homologués FIA Norme 8854/98	X					1	Х		
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98	Х								
Sièges homologués FIA									
Pare brise en verre feuilleté		X				RP		X	
Film anti-déflagrant									RP
Extincteur 2Kg (poudre ou liste N°6)									Х
Extincteur voiture fermée. AFFF / habitacle /moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16									
Extincteur voiture ouverte. AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16									
Coupe circuit									Х
Vêtements et gants ininflamables. (Normes FIA broderie uniquement. Voir identification des combinaisons).	х		х		х				
Cagoule + sous vêtements									
Fixations suplémentaires : 2 par capot.		X RP			RP				
Casques homologués (voir identification des casques)		Х							
Anneau de remorquage AV-AR							x		
Double circuit de freinage		X							
2 rétroviseurs extérieurs		X							
Filet type NASCAR									
Mousse d'arceau		ANNEXE J R			RP				
Type de réservoir carburant		AITHERE		IXI					
Canalisation de carburant									

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC =recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe. Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6). Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessous, il convient de se repporter au texte du règlement qui fait foi.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1.	vor	TURE	S A	DMI:	SES

	Groupe	Classe	Cylindrée	CFM Coef :	Régionales	Slaloms	
			Autres Groupes (H, S)	OUI	NON	- 1 - 1 N	
LOIS	R						
	Loisir	L1		NON	NON	OUI	
		L2		INOIN .	NON	OUI	
		ILE	Voitures électriques	NON	NON	OUI	
F200	D						
	F2000	F2000 1	de 0 à 1400	OUI	OUI	OUI	
		F2000 2	+ 1400 à 1600	OUI	OUI		
		F2000 3	+ 1600 à 2000	OUI	OUI	OUI	
FC -F	S	<u> </u>	·				
	FC / FS	FC 1	de 0 à 1300	OUI	OUI	OUI + FS1	
		FC 2	+ 1300 à 1600	OUI	OUI	OUI + FS2	
		FC 3	+ 1600 à 2000	OUI	OUI	OUI + FS3	
		FO 4	. 0000	0.11		NON	
N / FI	· _						
	N/FN	N/FN 1-R1A	de 0 à 1400	OUI	OUI	OUI	
		N/FN 2-R1B	+ 1400 à 1600	OUI	OUI	OUI	
		N2 Série	- 1100 Q 1000	OUI	OUI	OUI	
		N/FN 3	+ 1600 à 2000	OUI	OUI	OUI	
		N/FN 4	+ 2000	OUI + SP	OUI	OUI	
A / FA	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1					
	A/FA	A/FA 1	de 0 à 1400	OUI	OUI	OUI	
	7.17	A/FA 2-R2B-R3T	+ 1400 à 1600	OUI	OUI	OUI	
		A/FA 3-R2C-R3C-R3D	+ 1600 à 2000	OUI	OUI	OUI	
		A/FA 4-R4	+ 2000	OUI	OUI	OUI	
GT D	E SERIE	1					
		GT 1	de 0 à 2000	OUI	OUI	OUI	
		GT 2	+ 2000	OUI	OUI	OUI	
61 6		SPECIALES	. 2000		001	001	
01 4	GTTS		dense	OUI	OUI	NON	
	GIIS		+ 3000	OUI	001	NON	
011	CNF - CN	01102	+ 3000	001	-		
CIVI -			014 - 0140 - 0 3 4000	0.11			
es	CM [1] CNF	CM CNF 1	CM1 + CM2 de 0 à 1003	OUI	OUI	OUI	
뮻	CNF	CNF1	de 0 à 1600 + 1600 à 2000	OUI	OUI	OUI	
CNF/CN: es confon		CNF2	+ 1600 a 2000	001	NON	NON	
윤등	CN	CN 1	de 0 à 1600	OUI	OUI	OUI	
SS	ON	CN 2	+ 1600 à 2000	OUI	OUI	OUI	
CNF/CN: Classes confondues		ON 2	+ 1000 a 2000	001	001	1001	
င်း		ONL CORPOR Technic	- 5504		NON	NON	
D/E							
	D/E	D/E 1	de 0 à 1300 + Campus	OUI	OUI	OUI	
	J/L	D/E 2	+ 1300 à 1600	OUI	OUI - 1605	OUI - 1605	
				OIII			
		D/E 3	FF - F3B	(hors F3B) OUI	OUI	OUI	
		DE.	1000 3 0000	(
				OUI			
				(F3A & F3B)		11311	
	D/F 0		F0000	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		NON	
		D/E 7	FR OUI		OUI	OUI	
			100				

Plan d'orientation

